

Gestion QM

MA ROUEN

Monsieur le Directeur,

De nouveaux incidents récents sont à déplorer au sein du Quartier Mineur, ou un collègue a encore été blessé pendant une activité se déroulant sur le QM.

La CGT Rouen n'a cessé de vous rappeler certaines difficultés qu'ont nos collègues avec les intervenants, qui ne veulent pas que les portes d'activités soient fermées.

Vous deviez vous entretenir avec les responsables des différents services pour remettre en place les bonnes règles de sécurité ainsi que les attitudes à adopter en cas d'incident et les taches afférentes à chacun, les surveillants ne sont pas là pour se substituer au travail des intervenants.

Je me permets de vous rappeler que la première mission du personnel de surveillance est de « veiller à la sécurité des biens et des personnes qui lui sont confiés ».

Que la définition du mot porte est « abattant permettant la fermeture ou l'ouverture d'une pièce ».

L'un conjugué avec l'autre vous permet d'avoir un quartier en toute sécurité et cloisonné.

Tout intervenant au sein de l'établissement est doté d'une API et doit respecter une charte de sécurité et de conduite, si ces derniers ont peur d'intervenir au sein d'un établissement pénitentiaire nous ne les retenons pas, car ils risquent de mettre en péril leur sécurité et la nôtre de part leur comportement.

A nouveau, Monsieur le Directeur, nous vous demandons de veiller à ce que les règles de sécurité soient appliquées par tous au sein de votre établissement. Que les quartiers soient cloisonnés pour que tous travaillent en parfaite sécurité.